

ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE
DE FRANCE

60, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG
75007 PARIS

8 janvier 1986,

DOCTEUR GADOT P.M.
VÉTÉRINAIRE
7 ter, RUE BASSE
78730 - SAINT-ARNOULT EN YVELINES

Cher Confrère et Ami,

L'ostéopathie équine, depuis longtemps pratiquée avec des fortunes diverses, est toujours sévèrement critiquée pour plusieurs raisons :

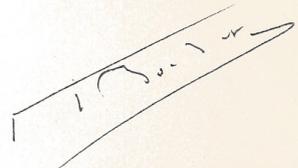
- 1) Dès l'origine le thérapeute n'était pas vétérinaire et notre profession n'admettait pas cette intrusion dans sa clientèle.
- 2) De nos jours plusieurs vétérinaires curieux se sont renseignés pour mettre en oeuvre à leur tour ces méthodes. Certains n'ont pas hésité à franchir l'Atlantique pour y recueillir aux sources les connaissances théoriques et pratiques, tant sur l'homme que sur l'animal. Je crois ces confrères sérieux mais leur technique incontrôlable sur le plan scientifique irrite ceux qui ne la pratiquent pas, surtout si les conditions déontologiques ne sont pas respectées.
- 3) On les accuse d'être inefficaces, sans preuves autres que le retour fréquent de l'ostéopathe dans les milieux où il a déjà opéré.
- 4) Les manipulations ne se pratiquent pas en force. Tout l'art, comme au judo est de placer le sujet en un déséquilibre calculé. Dès lors le malade effectue lui même son redressement par sa propre force. Ce phénomène explique pourquoi des praticiens petits et peu musclés mais habiles peuvent être efficaces.

En résumé je crois qu'il faut admettre l'ostéopathie comme une des voies de la thérapeutique. L'acquisition de ses techniques exige un gros effort personnel. L'ordre doit exiger ici comme toujours le respect des règles déontologiques de base.

.../...

Telle est mon opinion personnelle, celle d'un praticien bien informé. Je ne crois pas que l'Académie Vétérinaire puisse donner dans son ensemble un avis différent car elle compte actuellement peu de praticiens pouvant juger de cette question par expérience personnelle.

Restant à votre entière disposition pour tout complément d'information concernant cette affaire.
Je vous prie d'agréer l'expression de mes bons sentiments confraternels.



Le Professeur BORDET
Président Académie Vétérinaire
de France